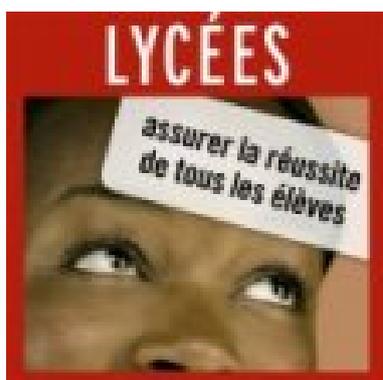


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3253>



# Tracts sur la réforme à destination des enseignants

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Documents pour les collègues, parents, élèves -



Date de mise en ligne : dimanche 6 décembre 2009

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Cliquez sur la vignette pour télécharger le tract :

**SNES** **» Réforme du lycée » ?** *Le projet Chatel n'est pas une « réforme du lycée » : c'est une dénaturation de tout le système scolaire du 2<sup>nd</sup> degré !*

- « Copérialisation des enseignants
- « Dénaturation des métiers
- « Autonomie des chefs d'établissement
- « Logique du « chiffre » et du « résultat »
- « Suppressions de postes...

**Lycées... et Collèges :**  
**Le règne du chef d'établissement et de son « conseil pédagogique »**

- « une nouvelle hiérarchie interne à l'établissement
- « Les membres du conseil pédagogique sont désignés par... le seul chef d'établissement.
- « Le Conseil pédagogique se prononce sur « la notation et l'évaluation des activités scolaires » : remise en cause de notre liberté pédagogique... et porte ouverte à des formes internes à l'établissement d'évaluation pédagogique... des enseignants eux-mêmes.
- « l'autonomie... du CHEF d'établissement

Chaque soir des doublements : « dans le cas où le CA rejette la seconde proposition relative à l'emploi des dotations en heures d'enseignement et d'accompagnement personnalisé qui lui est soumise, le chef d'établissement en arrête l'emploi (projet de décret). Bref, qu'on soit d'accord ou pas, c'est pareil, c'est le chef d'établissement qui décide.

**Efficacité, résultats, indicateurs, contrats, pilotage par la performance...**

L'école « managée » comme une entreprise !

- « les doublements ne sont plus dans les grilles nationales. En 2<sup>nd</sup>, chaque recteur se distribue aux lycées, sur une base « moyenne » de 1000. Les critères de répartition ? Résultats, projets, efficacité, indicateurs de performance... ?
- « et les IPR ? De nouvelles « missions »... « Mesurer l'efficacité de l'enseignant en fonction des résultats des élèves » (lettre de mission IPR). Pour cela, recensement d'IPR issus... du privé.
- « et l'évaluation des enseignants ? Le retour du « mérite »

Le décret Le Mener ressort Richard Proposition : la note du prof fondée sur la « performance » des élèves, et les résultats... de réajustement. Ou comment faire que les enseignants se combattent et se « mettent la pression » entre eux...

**Le ministre doit retirer son projet !**

**Toujours plus de suppressions de postes**

- « Tronc commun « déclassé », et « enseignements spécifiques » réduits de plusieurs heures en 1<sup>er</sup>.
- « Enseignements « d'option » (SES, enseignements technologiques, etc) réduits à 1h30 au lieu de 2h.
- « Créations horaires dans toutes les disciplines, toutes les séries...

« vendre son lycée » et « se vendre pour les doublements » ; « cotiser » des moyens en fonction de ses résultats, et passer des heures à se réunir pour faire des projets qui « se vendent bien » ; évaluer des élèves en obéissant aux « bonnes pratiques » décidées... par le chef d'établissement, passer encore des heures à remplir des livrets de compétence, qui serviront aussi à évaluer le travail... des enseignants ; être obsédé par les « indicateurs de performance du lycée », pour « battre les autres »... et « sauver la peau »... « ce n'est pas le métier que nous voulons exercer !

Tract 1

**SNES** **LE LYCÉE CHATEL : toujours moins...**

En supposant plus « pédagogiquement correct » que le précédent ministre (avec ce projet de réforme n'importe quel effort plus ou moins substantiel et de réorganisation et surtout l'absence de la voie technologique, conduiraient à nos déviances... Mais...

**UN HORLAIRE RÉDUIT EN SECOND**

- 26,5h d'enseignements obligatoires, contre 28,5h (pour tous les élèves) dans le projet Barco !
- Actuellement entre 28 et 30h obligatoires (sans aucune option) et 31-33h... ou plus (avec options).
- Les heures disponibles seraient prises sur les modules de français et d'histoire-géographie (2 à 4x 120h) ainsi que sur les sciences physiques et les ST (122h de moins chacune) ;
- 2 enseignements « d'option » = 2100 (aujourd'hui, 23 ou 3h pour les options de déterminants) Par exemple, l'histoire SES passerait de 2,5h à 1,5h, et 4 disciplines technologiques de 3 à 1,5h.

**MISE EN CONCURRENCE DES DISCIPLINES**

- L'ensemble des moyens de la DRG permettant les doublements serait globalisés, ces choix étant effectués par le conseil pédagogique de chaque établissement ; risque de conflits dans les salles de prof !
- De plus les enseignements d'option pourraient être annulés.

**ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ : un boure-tout dangereux**

Attaque 1/3 : de l'accompagnement, l'accompagnement sera l'accompagnement. Pour quel but ?

- L'accompagnement à l'orientation et la découverte professionnelle ? Et ainsi faire le travail des G-psy ?
- Ou encore l'ou-perfectionnement ? de la méthodologie ? du travail interdisciplinaire ?

L'accompagnement sera assuré par des enseignants, pour l'instant. Rappelez que ce n'est pas toujours le cas en collège où l'accompagnement existe déjà.

**PERMETTRE LA RÉORIENTATION : un leurre !**

Est-ce bien sérieux de promettre la réorientation par des étapes de 15 jours, sur la base du volontariat, pendant les vacances ou même pendant l'année scolaire, alors que les classes parallèles disparaissent ou ont disparu presque partout ?

**EN PREMIÈRE ET TERMINALE : un projet inquiétant**

- Un tronc commun (avec horaire unique) en lettres, HG, langues, EPS, SES, sans disciplines scientifiques ;
- Disciplines spécialisées à l'écrit :
  - départion de l'histoire-géographie en Terminale S, qui passerait en option ;
  - allègement de l'histoire de SES « dès lors déclassé et déclassé » en Terminale ES ;
  - départion de tout enseignement obligatoire de mathématiques en 1<sup>er</sup>.

Le SNES appelle à refuser ces propositions sans négociation. Il invite les parents à mettre en débat avec les lycées et les parents d'élèves nos propositions alternatives afin d'élaborer une réforme acceptable pour les lycées.

**Le SNES, avec la FSU, appelle à réussir la grève du 24 novembre, pour un budget à la hauteur des besoins !**

Tract 2



La réforme Chatel,



c'est la définition locale des heures de dédoublement  
par le « conseil pédagogique » de chaque lycée...

Le résultat ? Le voilà :



Tract 3 - zizanie